

Entre Bièvre et Rhône
Communauté de Communes
Madame Sylvie DEZARNAUD
Présidente
Rue du 19 mars 1962
38556 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex

Villefontaine, le 13 décembre 2022

Objet : Avis de la CCI Nord Isère – révision du PLU de la commune de Ville sous Anjou

Madame la Présidente,

La CCI Nord Isère a bien pris connaissance de la révision du PLU de Ville sous Anjou et prend note que la possibilité est donnée par un zonage dédié d'installer des activités d'économie de proximité au centre du village afin de répondre aux besoins de la population.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Service Administratif
Courrier arrivé le :

19 DEC. 2022

Communauté de Communes
Entre Bièvre et Rhône

Christophe CARRON
Président

